

Réglementation de la circulation au droit de certains chantier

Arrêté 25/05/2021 - 2

Monsieur le Maire de la commune d'Arvillers

Vu le code de la route notamment les articles R44 et 225

Vu le code de la voirie routière,

Vu la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée, relative à la signalisation des routes et autoroutes ;

Vu l'arrêté du 5 novembre 1992 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

Vu l'arrêté du 6 novembre 1992, relatif à l'approbation de modifications de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière livre 1 – 8^{ème} partie – signalisation temporaire.

Vu le code des communes notamment les articles L131-3 et suivants ;

Vu les travaux de branchement de gaz devant avoir lieu 32 rue Saint germain par SOPELEC réseaux pour Mme POUILLET à compter du 07/06/2021.

Considérant que les chantiers courants, qu'ils soient mobiles ou fixes, tels qu'ils sont définis aux articles 130 et 131 de l'instruction interministérielle susvisée, nécessitent dans la majorité des cas, des restrictions de circulation ;

Considérant le caractère constant et répétitif de certains chantiers routiers ;

Considérant la faible importance et le caractère indispensable, fréquent, constant et répétitif de certaines interventions à la charge des concessionnaires ou des services publics ;

Sur proposition du représentant local du Directeur Départemental du territoire et de Mer de la Somme

ARRETE

Article 1^{er} : Il sera interdit à compter du 07/06/2021, pour une durée de 90 jours, rue Saint Germain de :

- Dépasser et Stationner à tous véhicules légers et poids lourds aux abords du chantier.
- La vitesse sera limitée à 30 km.

Article 2 : L'entreprise exécutant les travaux aura à sa charge la signalisation.

Article 3 : le secrétaire de mairie, le sous-préfet de l'arrondissement, la gendarmerie de Moreuil, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions habituelles.

Fait à Arvillers

Le 25/05/2021

Le Maire, Yves COTTARD

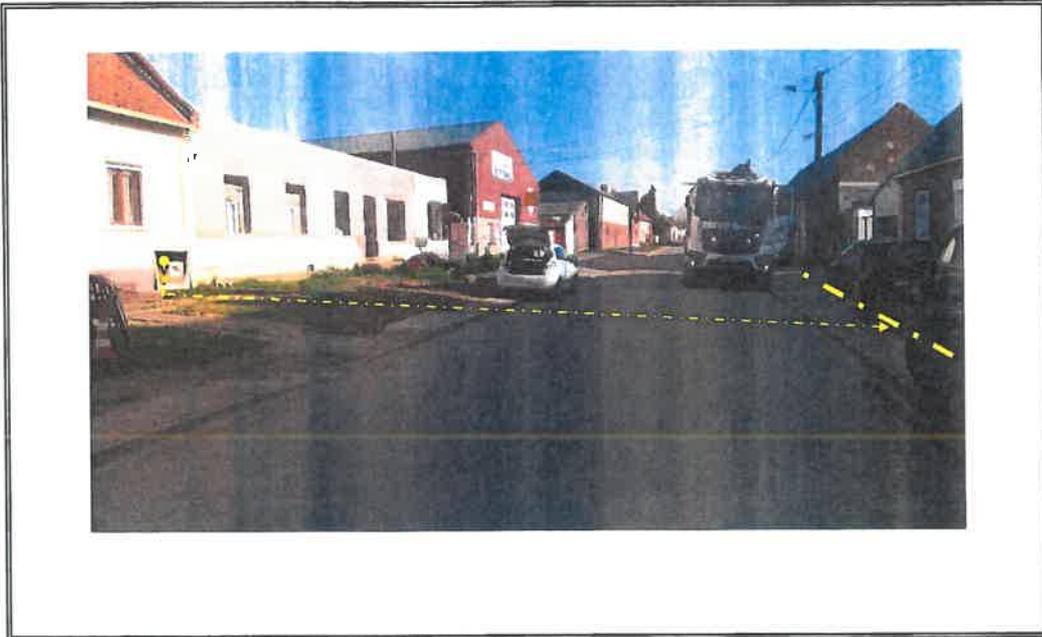


Sous trottoir :	OUI	Sous chaussée :	OUI	En accollement :	-	Autre :	-
-----------------	------------	-----------------	------------	------------------	---	---------	---

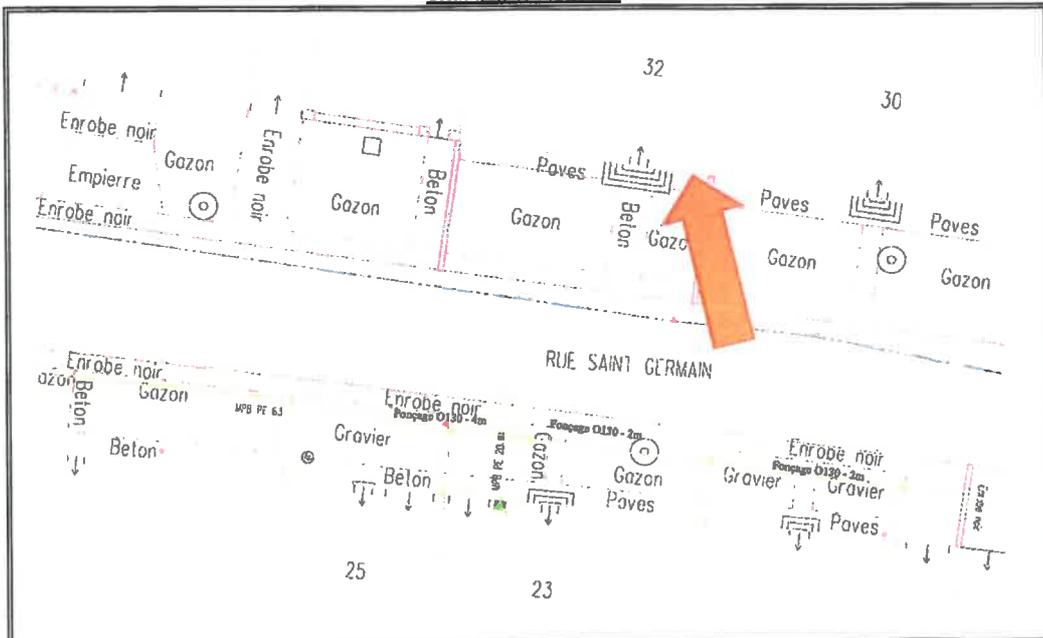
Localisation des travaux :

REFERENCE CADASTRALE DE LA PARCELLE:		
Coordonnées du chantier	Nom du client :	Entreprise intervenante :
Commune : ARVILLERS	Mme POUILLET Liliane	SOPELEC
Adresse : 32 rue saint germain	N° Tél domicile : 07 82 93 82 03 N° Tél portable :	

Implantation des travaux :



Situation cadastrale :





(49.741815 2.646610);(49.741796 2.646729);(49.741950 2.646787);(49.741995 2.646505);(49.742014 2.646386);(49.741860 2.646327);(49.741815 2.646610);